AIR CANADA

Politique de diversité du Conseil

Le conseil d'administration (le « Conseil ») se fait un devoir d'appliquer les meilleurs principes de gouvernance à tous les aspects des activités et des affaires internes d'Air Canada. Il reconnaît les avantages offerts par la diversité et l'inclusion, autant parmi les administrateurs que parmi le personnel d'Air Canada au Canada et dans le monde. Le Conseil croit que la diversité des points de vue maximise son efficacité et la prise de décisions dans l'intérêt de la Société.

Le Comité de gouvernance et de mises en candidature est chargé de rechercher et de recommander des candidats aux postes d'administrateurs d'Air Canada. Le Conseil approuve le choix définitif des candidats dont l'élection ou la réélection est proposée aux actionnaires ou recommande leur nomination au conseil entre deux assemblées annuelles des actionnaires.

La recherche et la sélection de candidats sont fondées sur le mérite et les candidats sont évalués en fonction de critères objectifs, en tenant dûment compte des avantages offerts par la diversité, notamment la représentation de « groupes désignés » au sens de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (c'est-à-dire les femmes, les personnes qui font partie des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées) au sein du Conseil. Le Comité de gouvernance et de mises en candidature évalue les aptitudes, les compétences et l'expérience requises des candidats en tenant compte des forces actuelles des membres du Conseil et des besoins de la Société.

Dans sa recherche de candidats possibles, le Comité de gouvernance et de mises en candidature utilisera, en plus de ses propres moyens, les ressources d'organisations faisant la promotion de la diversité au Canada ou à l'étranger et demandera conseil à des consultants en recherche de cadres indépendants, au besoin. Au cours du processus de recherche, des listes assurant la diversité des candidats qualifiés comprenant des femmes et des membres appartenant aux groupes désignés seront également requises.

Le Conseil a fixé à 40 % sa cible de représentation des femmes au Conseil d'Air Canada d'ici 2025. Il tient également compte d'autres aspects de la diversité au cours du processus de sélection des candidats. Dans le cadre de son processus de renouvellement continu, le Conseil souhaite s'assurer que sa composition tient compte de l'évolution démographique du Canada, afin de reconnaître la diversité des clients et des employés d'Air Canada.

Chaque année, le Comité de gouvernance et de mises en candidature réexaminera la présente politique et en évaluera l'efficacité dans la promotion d'un conseil d'Air Canada diversifié.

Le 7 février 2022